

# **COMPTE RENDU COMMISSION NOUVELLES TECHNOLOGIES**

**3 MARS 2023**

Présents :

Bruno Demange, Teddy Caruel, Olivier Mélinand, Hervé Colosio, Thierry Rey-Suares

Invités :

Karine Cevaer (rapporteuse CSSCT), Eric Bertrand (salarié expert)

Pour la direction :

Mickael Friederich, Frédérique Gouard

## **POINT 1 : LES CAMÉRAS**

1/ Le parc actuel de caméras « demi pouce » / « deux tiers de pouce » et son évolution à court terme

Globalement, pour l'info, le Réseau régional comptait à fin 2022 :

- 204 caméras 400
- 34 caméras 300
- encore 150 caméras 200
- et 86 caméras 280

Auxquelles il faut ajouter celles pour les programmes :

- 32 + 2 caméras 400
- 2 caméras 300
- 3 caméras 200
- 4 caméras 280
- et 3 caméras 290

Les acquisitions de 200, 300 et 400 sont issues d'un marché public datant de 2016, remporté par Sony.

Ce marché est arrivé à échéance, et un autre marché a été passé, imposant cette fois-ci des modèles de la même famille, afin de remplacer les matériels cassés ou usés.

Il s'agit **d'un marché de 3 fois 1 an**, attribué le 10 mai 2022, et allant donc jusqu'au 10 mai 2025. Il permet de racheter des 280 (qui remplacent les 200, qui n'existent plus) et des 400 (qui, elles, existent toujours).

Pourquoi repartir sur des 400, et ne pas en profiter pour prendre des 450 (légèrement plus légères, et déjà en 4K) ? La réponse est que, pour faire cela, il aurait fallu engager

un autre type d'appel d'offres (qui soit plus complet). Alors que là, la volonté était juste **de prolonger pour 3 ans**, en attendant des évolutions technologiques.

Mais inversement, avec cette façon de procéder dans les deux dernières années du marché on se retrouve à continuer à acheter des caméras en fin de vie et dépassées technologiquement.

Principal intérêt : c'est le maintien de l'existant, avec les mêmes accessoires (partie HF, micros), les mêmes workflow et les mêmes CODEC. Alors que sur les nouveaux modèles, il y a toujours des choses qui changent...et les fabricants savent en profiter.

Nous nous retrouvons coincés dans nos workflows « maison », ce qui nous empêche de plus en plus d'évoluer à la vitesse des avancées technologiques. Nous avons constamment 1 ou 2 trains de retard.

Par ailleurs, même si elles ont des avancées technologiques majeures, les nouveaux modèles de caméras d'épaule n'ont pas de différences fondamentales sur le plan ergonomique avec les 400.

## 2/ Quelles sont les modalités en cas de remplacement ?

La direction nous a répondu qu'il n'y a pas de remplacement « *modèle pour modèle* ». Les besoins évoluent, et notamment les conditions de santé de certains salariés. C'est la raison pour laquelle des échanges ont lieu avec le chef de centre de l'antenne concernée (qui doit, de son côté, s'être rapproché des salariés).

Mais il nous a été dit que l'argent n'est pas un critère : « *l'objectif est qu'il y ait les bons outils pour les bonnes personnes* ».

Il faut donc **une diversité d'outils pour une diversité d'écritures**, et une cohérence dans la globalité du parc (pour avoir des outils variés).

Le principe est clair : « *si un outil est cassé, on le remplace !*

« *Mais pas forcément par le même modèle* » ont rétorqué les élus !

« *Oui, cela dépend des besoins remontés par le chef de centre : on imagine que celui-ci a été partagé avec les équipes ; il y a aussi le responsable de maintenance, qui connaît la globalité de son parc, et qui a aussi son mot à dire !* ».

« *On voit d'abord si on peut réparer, quand il s'agit de matériel qui n'est plus sous garantie ; il est possible d'envoyer au service national, au Franay, afin d'avoir un devis* ».

Y a-t-il un plafond à partir duquel on ne répare pas ? « *Non, mais tout dépend de la caméra : un capteur tri CCD vaut de l'ordre de 2000€, et son remplacement ne vaut pas le coup sur une 200 lorsqu'on sait qu'une 280 vaut 4500 €* ».

On sait aussi que les capteurs de 400 sont plus solides (et que les 400 le sont aussi, plus globalement). On s'en rend compte notamment au niveau de leur étanchéité, en cas de tournage sous la pluie : les cartes principales sont vite touchées.

Il y a également cette impression selon laquelle les 200 ou les 280 sont davantage considérées comme des objets « jetables » : on en prend moins soin que les 400.

A cette occasion, il a aussi été rappelé l'importance de bien utiliser les filtres UV, sans quoi c'est directement l'objectif qui est attaqué, et donc la caméra sur certains modèles.

Globalement, l'entretien du matériel est plus complexe en raison du fait qu'il est disparate. Et cela met sur la table le sujet de la disparition du poste de magasinier (qui pourrait veiller et contribuer au bon état du matériel).

En réponse à cela, la direction a évoqué le fait d'individualiser davantage : « on prend davantage soit d'un matériel affecté, et le suivi est presque fait de la même façon que le ferait un magasinier ».

En conclusion, les élus ont demandé de clarifier quelles sont les procédures précises en cas de remplacement. Et qui décide au final ?

Réponse de Mickaël Friederich : « *l'idéal est que, suite aux discussions entre chef de centre, responsable de maintenance et personnels concernés, il y ait un accord ; et si quelqu'un doit trancher, c'est moi !* ».

En moyenne, **20 caméras** sont à remplacer par an.

**45 nouvelles caméras** sont venues remplacer des anciennes en 2021 et 2022 : il s'agissait essentiellement de 280. Cela s'explique parce que les 200 avaient des défauts structurels : elles ont nécessité davantage de remplacements.

Une problématique particulière se pose pour le remplacement des 300, sachant que cette taille de caméra n'est plus proposée par les fabricants (qui ne font plus que « du point et de l'épaule »).

D'un point de vue santé, il y a une certaine logique à rester sur du léger.

Une solution a été trouvée pour remplacer une 300 d'Antibes, en en faisant venir une autre (d'une autre antenne).

Autre solution à envisager : en accessoirisant les 280 !

Ces remplacements entrent dans une enveloppe appelée MCO (maintien en conditions opérationnelles).

### 3/ Et pour l'avenir ?

« **Il est évident que nous renouvelerons nos caméras traditionnelles** » nous a-t-on dit. C'est un marché lourd, qui, pour le moment, est en réflexion.

« **Il est clair que les grands capteurs n'ont pas vocation à les remplacer, car ces derniers ont aussi leurs contraintes** ».

A renouveler aussi : **le dispositif IMEDIA**, qui a été repoussé à un horizon de 4/5 ans. Voilà qui permettra alors d'être plus ouvert dans le choix des futures caméras. C'est aussi une des explications sur le pourquoi de la prolongation des modèles actuels, et de IMEDIA.

Les élus ont effectué un petit comparatif avec la situation lors de l'arrivée des caméras actuelles et l'arrivée, ensuite, de la HD.

Cela a nécessité un certain temps, et nous nous sommes retrouvés France 3 à passer en bon dernier à la HD. Il ne s'agirait pas de recommencer demain, en ne choisissant pas du matériel 4K dès le prochain renouvellement.

En marge, les élus ont demandé **quelles étaient exactement les différentes étapes d'un appel d'offres**.

Réponse de la direction : *« il y a tout d'abord un besoin exprimé par une direction opérationnelle, qui est remonté au niveau des équipes d'ingénierie. Des études sont effectuées au niveau de la fonctionnalité, avec des aller/retour quand il y a de nouvelles fonctionnalités. Ensuite, la procédure d'achat est très encadrée, puisqu'il s'agit d'une commande publique. Le candidat retenu est sélectionné sur la base des critères établis en amont. Et il y a bien cette volonté que tous les professionnels s'expriment : les exploitants comme l'ingénierie »*.

Lorsqu'il s'agit de renouvellements d'outils, là, nous ne sommes pas obligés d'avoir la même approche.

#### 4/ Les unités complémentaires

A ce parc de caméras « traditionnelles », il faut donc désormais ajouter **130 UTS** et **64 grands capteurs Alpha 7** (soit au moins 2 dans chacune des antennes)

Quand les UTS sont arrivées, la préparation s'est mieux déroulée dans certaines antennes que dans d'autres.

Les Alpha 7 sont équipés de grands capteurs procurant une faible profondeur de champ, y compris avec les objectifs qui ont été livrés avec (et qui ont une ouverture limitée à un diaphragme de 4).

Les Alpha 7 ont été livrés avec un kit de base.

Comparé à ceux du Siège, les Alpha 7 du Réseau ont des équipements **moins élaborés** (juste des « kits de base ») mais ceci est lié au fait qu'il y en a 64, contre 20 au Siège, pour un collectif qui n'est pas de même taille.

Pour les élus, il n'est pas normal que les niveaux de qualité de matériel soient différents entre le Siège et le Réseau régional (et qu'un JRI du Natio ait de quoi effectuer de plus

belles ou plus pertinentes images que ceux du Réseau). Cela pose des problèmes d'équité, le sentiment d'injustice (pouvant générer des conflits interpersonnels), de distorsion entre salariés, et de qualité empêchée.

A cela, la direction a répondu qu'elle avait « *entendu les arguments* » mais que dans le Réseau, il avait été privilégié la « *démocratisation de l'outil* ». En sachant que l'important était qu'il y en ait plusieurs dans chacune des antennes...

Ce que les élus ont reconnu : « *mieux vaut avoir moins d'objectifs et davantage d'Alpha 7, si c'est dans un 1er temps* ». Cependant entre moins d'objectifs et pas du tout il y a peut-être un gap.

Et il faut veiller à faire attention à la compatibilité entre tous : il serait nécessaire qu'un futur appel d'offres pour des objectifs complémentaires le prévoie.

Sur ce sujet des grands capteurs, les premiers retours des BIP et des locales sont que leurs personnels ont le sentiment d'être « *la 5ème roue du carrosse* », ce qui n'avait pas été le cas pour l'arrivée des UTS.

A cela, la direction a répondu « *qu'il n'y avait pas de règles de répartition : c'était juste 2 boîtiers par antenne* ». Elle a complété en rappelant la difficulté lorsqu'il s'agit de multiplier les dispositifs par 24.

Les élus ont rappelé de leur côté le fait que les journaux régionaux sont plébiscités par le public, et que c'est important à l'heure de Tempo.

Et la direction de rappeler que le budget de tous ces projets s'élevait tout de même au global à 11 millions d'euros pour tout France 3 : « *nous ne sommes pas une petite chaîne !* »

Une veille technologique est organisée afin de suivre les évolutions, notamment par rapport aux nouveaux accessoires.

Des formations ont été mises en place, et elles sont importantes car il peut arriver que le matériel ne soit utilisé correctement parce que mal connu, par des salariés qui se retrouvent tous seuls.

## **POINT 2 : LES BUGS DE NOS LOGICIELS DE MONTAGE**

Le point a été demandé suite à des constats de **recrudescence de bugs** (et de pertes de contenus) au sein de l'antenne de Nantes. Cela paraissait curieux pour les salariés, car il s'agit là de l'ancienne version.

Alors que c'est surtout là où la nouvelle version a été installée (comme à Marseille ou à Poitiers) que les problèmes sont les plus intenses (avec l'obligation parfois de devoir revenir en « mode consolidate local », sachant que ce n'est pas le but du jeu.

### **Qu'en pense la direction ?**

Elle nous a rappelé que, au départ, 3 régions test avaient été choisies pour cette nouvelle version. Aujourd'hui, **7 antennes en sont équipées**, parmi lesquelles les 3 pilotes.

Des problèmes de ralentissement sont apparus dans 5 de ces 7 sites, alors que le nombre de machines croissait. La première décision a été d'arrêter le déploiement de ces nouvelles versions. Ce qui est extrêmement curieux et que certains sites, comme celui de Caen, ne rencontrent aucun problème.

Ce qui est curieux aussi est qu'il ne s'agit pas de la version la plus récente de Média Composer.

C'est l'équipe en charge de IMEDIA qui est à la recherche de ces dysfonctionnements. Une échéance a été fixée au plus tard pour début avril, pour trouver d'où le problème vient et décider quoi faire.

### **POINT 3 : LE BILAN 2022 ET LES PROJETS 2023**

Les élus ont pris connaissance du document établi par la direction, et tout d'abord la « feuille de route », avec l'ajout **des UTS** et **des grands capteurs** (évoqués lors du point 1) et du renouvellement de **160 Aviwest** (avec désormais une possibilité de pilotage à distance).

Autre matériel destiné, dans l'avenir, à la transmission sans liaison 4 ou 5G (mais une nouvelle technologie satellitaire) : **la valisette Starlink**. Deux équipements, en test, ont été utilisés à 4 ou 5 reprises sur des festivals. Comme pour l'actualité nationale, en Ukraine ou lors du décès de la reine Élisabeth...

**Questions des élus** : qu'en est-il des périmètres de sécurité ? A-t-on veillé à des périmètres suffisants ? Quelles autres précautions ? Y compris pour le public à proximité ?

**A noter aussi** : 4 gros chantiers pour le numérique, avec notamment le référencement, le découpage des programmes pour le non linéaire, ou encore l'évolution de l'encodage pour le streaming.

**Autres projets** : Sherlock (destiné à remplacer Sierra), et la poursuite des nouvelles régies.

Au final, le réseau comptera 12 régies MOSAR, et les 11 régies suivantes feront l'objet d'un nouvel appel d'offres, pour un matériel qui ne se nommera plus MOSAR mais COSMA.

Parmi les gros postes budgétaires, on note le « **maintien en conditions opérationnelles** » (ou MCO), avec des enveloppes en moyenne **de 380.000 € par antenne**, hors nouvelles régies. Entre en revanche dans ces enveloppes le maintien d'IMEDIA (pour un coût global de 1,3 millions).

Il y a des besoins récurrents et des spécificités locales.

Certains investissements pour des remplacements de caméras entrent dans les enveloppes RQTH, au sein desquelles 400.000 € ne sont pas dépensés !

Enfin, d'importants investissements sont destinés à la cyber sécurité.

Dans le bilan, un focus sur **l'utilisation des moyens mobiles en 2022** a été effectué. Quel devenir, notamment, pour nos CCR, cars de captation régionale ?

Le constat est qu'ils sortent de moins en moins : seulement 21 sorties en 2022 ! « *Bien que upgradés en HD, ils n'ont pas vocation à perdurer* » nous dit-on. « *Ce modèle d'activité n'est plus jugé rentable pour les contenus que nous produisons aujourd'hui* ». Sachant que le système de mixage d'une régie est bien plus performant que ceux que l'on trouve dans un CCR ou un VPTL.

Autres technologies pour du travail à distance : les RACK 200 ou les RACK 400 (qui répondent mieux à l'adéquation avec nos besoins). Cela a été testé au salon de l'agriculture, sur un plateau à 5 caméras boules. Cette expérience a suscité beaucoup d'espoir de par nos personnels vidéo...mais avec cela, il n'y a plus de mélangeur sur le lieu de captation.

Pour les élus, le fonctionnement autonome d'un CCR permet de libérer la régie pour d'autres utilisations possibles. Et forcément, une sortie de ce type **est une vraie source d'émulation pour l'ensemble des personnels concernés !**

Différentes configurations sont possibles, en fonction des besoins, tant en sens de l'antenne vers le terrain, que dans l'autre.

Avec une combinaison possible, par exemple, entre un 200 et un 400, pour un remote 4 caméras.

Tout cela pourrait être associé à Starlink, ou bien à des transmissions 4G ou 5G classiques.

Nous n'avons pas abordé les travaux de l'atelier drone (qui travaille sur la faisabilité d'effectuer des prises de vues aériennes en interne) car leurs travaux sont toujours en cours.

Ces sujets mériteront d'être approfondis bientôt, lors d'une prochaine commission.